

Affaire Eurochallenges : une condamnation contestée et l'ombre des rivalités YouTube

[Plus d'informations sur cette affaire Eurochallenges.](#)

Au-delà du procès Eurochallenges, la chute de Sophie Fantasy et de son mari Greg ne s'explique pas seulement par la justice. Selon plusieurs témoignages, dont celui de leur fils Néo, les campagnes de harcèlement orchestrées en ligne par des chaînes rivales, notamment Studio Bubble Tea, auraient joué un rôle dans la stigmatisation publique de la famille.

Eurochallenges : un dossier judiciaire controversé

[Eurochallenges](#), l'agence matrimoniale au centre de l'affaire, n'était pas une création de Sophie Fantasy ni de son mari Greg. Fondée par la mère de Greg et ses deux frères, la société a été dirigée par d'autres, tandis que Sophie et Greg y travaillaient comme simples salariés. Pourtant, lors du procès de 2023, ce sont eux qui écopent des peines les plus lourdes : jusqu'à **5 ans de prison dont 18 mois ferme, assortis d'une amende de 100 000 euros**.



STUDIO BUBBLE TEA

Studio Bubble Tea : quand l'humour scatologique d'un père interroge son rôle éducatif (Le bâton dans les fesses)

Mickaël Ménard, le père de khalys et Athéna, le créateur de la chaîne Studio Bubble Tea. Il a aussi créé la chaîne Bobi passe le bac, avec beaucoup de vidéos ...



STUDIO BUBBLE TEA

Ours en peluche violenté : Quand le passé dérange : un père Youtubeur pour enfants rattrapé par ses vidéos choquantes

Un père de famille devenu Youtubeur pour enfants suscite l'indignation. Dans ses anciennes vidéos, il frappait violemment un ours en peluche avant de l'embrasser à coups de langue, simulait des ...

Cette décision choque :

- Les montants de préjudices évoqués par la presse ne correspondent à **aucun chiffre officiel confirmé dans le jugement**.
- Le couple a été soumis à un **mandat de dépôt immédiat**, mesure rarissime, alors que d'autres membres de la famille, plus impliqués dans la gestion de l'agence, n'ont pas subi le même sort.
- En appel, le tribunal a reconnu le rôle central du directeur juridique de l'entreprise et annulé la peine de prison ferme, confirmant que l'instruction initiale avait ciblé trop lourdement Sophie et Greg.

La naissance de Swan The Voice : un nouveau souffle... et de nouvelles jalousies

Face à cette descente aux enfers judiciaire et personnelle, la famille lance sa chaîne YouTube **Swan & Néo** (devenue Swan The Voice). Ce projet, né comme un exutoire, explose rapidement : des millions d'abonnés, des revenus publicitaires conséquents, une notoriété médiatique inattendue.

Mais ce succès attire aussi les convoitises. Dans l'univers compétitif des chaînes familiales, **Studio Bubble Tea**, autre chaîne orientée vers le jeune public, voit émerger un concurrent direct. Deux chaînes s'adressant au même public enfantin, avec un modèle économique basé sur la publicité et les placements de produits : la rivalité est évidente.

Studio Bubble Tea et le blog anonyme : une stratégie de déstabilisation ?

Selon les témoignages de Néo, **Studio Bubble Tea serait lié à la création d'un blog diffamatoire**. Ce site, attribué à [John Robin](#) (ami proche de Mickaël Ménard, père de Studio Bubble Tea), a publié des informations personnelles sur la famille de Sophie Fantasy : leur adresse, leur identité civile, des accusations personnelles.

L'impact a été immédiat :

- **Menaces de mort et de kidnapping** visant les enfants.
- Obligation de déménager en urgence.
- Détérioration de l'image publique de la famille, déjà fragilisée par le procès Eurochallenges.

Derrière cette campagne, un intérêt stratégique se dessine : en fragilisant l'image de Swan & Néo, Studio Bubble Tea pouvait **affaiblir un concurrent direct** et consolider sa propre position sur YouTube.

L'emballage médiatique et ses effets pervers

La rivalité entre chaînes s'est vite transformée en **cyberharcèlement massif**, amplifié par des youtubeurs extérieurs comme le *Roi des Rats* ou encore des références indirectes dans des vidéos de McFly & Carlito. Résultat : un climat d'accusation permanente d'« exploitation d'enfants », qui a largement contribué à ternir la réputation de Sophie Fantasy et de Greg.



JOHN ROBIN

Chronologie : Fantasy Run, Studio Bubble Tea & John Robin

2015–2016 (≈ 8 ans) Premières vidéos de Studio Bubble Tea Gaming autour de l'application Fantasy Run. 📅 [iPAD] Fantasy Run, jeu aux Mondes Merveilleux – test/démonstration du jeu sur la ...



JOHN ROBIN

Fantasy Run et Studio Bubble Tea / Mickaël Ménard :

Vidéos Studio Bubble Tea (présentant l'app "Fantasy Run") [iPAD] Fantasy Run, jeu aux Mondes Merveilleux – vidéo publiée sur la chaîne Studio Bubble Tea Gaming (≈ il y a 8,6 ...



JOHN ROBIN

Quel est le lien entre StudioBubbleTea et John Robin, l'ami de Mickaël Ménard ?

John Karl Robin a bien développé, il y a plus de 7 ans, une application appelée Fantasy Run pour la chaîne YouTube Studio Bubble Tea, qui est une chaîne familiale animée par Mickael ...

Ce climat a pesé jusque dans la salle d'audience. Le statut de « youtubeurs » du couple a influencé la perception des juges et du public : **de simples salariés d'une agence matrimoniale sont devenus les visages d'une affaire qu'ils n'avaient pas initiée**, accentuant le sentiment d'injustice.

Analyse critique

L'affaire Eurochallenges ne peut pas être comprise sans prendre en compte l'environnement numérique dans lequel évoluait la famille.

- Sur le plan judiciaire, Sophie Fantasy et Greg ont été condamnés plus sévèrement que d'autres acteurs pourtant plus impliqués dans la gestion d'Eurochallenges.
- Sur le plan médiatique, ils ont subi une campagne de harcèlement qui servait aussi des intérêts concurrentiels sur YouTube.
- Sur le plan économique, Studio Bubble Tea avait tout intérêt à affaiblir Swan & Néo, une chaîne concurrente qui captait une audience similaire et menaçait son hégémonie.

L'injustice ressentie par la famille tient donc autant à un **procès déséquilibré** qu'à un **contexte de rivalités numériques** qui a transformé un dossier judiciaire en affaire publique.

Affaire Eurochallenges et guerre des chaînes familiales : enquête sur une double injustice

Entre condamnation judiciaire controversée et campagne de déstabilisation orchestrée en ligne, l'histoire de Sophie Fantasy, mère des youtubeurs Swan et Néo, illustre la collision entre justice et rivalités numériques. Retour sur une affaire où le tribunal et YouTube se sont mêlés pour transformer une famille en boucs émissaires.

1. Eurochallenges : une société familiale au cœur du dossier

Tout commence bien avant YouTube. Dans les années 1990, **Anne-Marie Muser** et ses fils Roland et Pierre-Alexis fondent **Eurochallenges**, une agence matrimoniale promettant de mettre en relation des célibataires européens avec des partenaires d'Asie ou d'Europe de l'Est.

Sophie Fantasy (Gaëlle Thonnet) et son mari Greg rejoignent plus tard l'entreprise, mais **comme salariés**. Ils ne sont ni fondateurs ni gérants. Selon leur témoignage, leur rôle était limité, le poids de la gestion revenant à la famille de Greg et surtout au **directeur juridique**, responsable des dossiers administratifs et contractuels.

Pourtant, en 2014, l'agence est visée par des plaintes pour **escroquerie et abus de faiblesse**. La police frappe tôt un matin chez Sophie et Greg, devant leurs enfants encore petits. Placés en garde à vue, ils découvrent qu'ils sont accusés d'avoir trompé des clients.

2. Le procès : une condamnation disproportionnée

En mars 2023, après près de dix ans de procédure, le tribunal correctionnel de Lyon condamne Sophie et Greg à **5 ans de prison dont 18 mois ferme**, assortis de **100 000 € d'amende**.

Cette condamnation est particulièrement lourde pour plusieurs raisons :

- Les **montants des préjudices financiers** évoqués dans la presse ne correspondent à **aucun chiffre officiel** issu du dossier judiciaire.
- Le couple subit un **mandat de dépôt immédiat**, ce qui les envoie directement en prison. Une mesure rarissime dans ce type d'affaires, alors que d'autres prévenus, dont la fondatrice de l'agence, ne sont pas incarcérés.
- Le tribunal semble avoir pris en compte leur **notoriété sur YouTube** (leur chaîne *Swan & Néo* avait explosé) comme facteur aggravant, transformant des salariés en coupables emblématiques.

En appel, la justice rectifie partiellement : la prison ferme est annulée et le rôle du **directeur juridique** est reconnu. Mais Sophie et Greg auront déjà passé deux mois derrière les barreaux, séparés de leurs enfants, dans des conditions qu'ils qualifient d'« inhumaines ».

3. La naissance de Swan & Néo : un succès inattendu

Pour se relever après cette descente aux enfers, la famille se tourne vers YouTube. Avec leurs enfants, ils créent la chaîne **Swan & Néo** (devenue ensuite *Swan The Voice*). Au départ pensée comme un exutoire familial, elle connaît un succès fulgurant : plus d'un million d'abonnés et une audience massive parmi les enfants.

Mais cette réussite attire la jalousie. D'autres chaînes familiales, notamment **Studio Bubble Tea**, voient dans Swan & Néo un concurrent direct. Le marché des chaînes familiales enfantines sur YouTube est lucratif : vues, partenariats commerciaux, produits dérivés... Gagner ou perdre des abonnés signifie gagner ou perdre des revenus.

4. Studio Bubble Tea : du rival au destabilisateur ?

Selon les révélations de Néo The One, la chaîne **Studio Bubble Tea** aurait joué un rôle actif dans une campagne de harcèlement visant sa famille.

Un **blog anonyme** est créé : il diffuse des informations personnelles sensibles, dont l'adresse de Sophie et Greg, ainsi que des accusations diffamatoires. Ce site est attribué à **John Robin**, ami de Mickaël Ménard (père de Studio Bubble Tea) et développeur d'une application liée à leur univers.

Conséquences directes :

- **Menaces de mort et tentatives de kidnapping** signalées.
- Obligation pour la famille de **déménager en urgence**.
- Dégradation de leur image publique, déjà fragilisée par le procès Eurochallenges.

L'intérêt de Studio Bubble Tea dans cette attaque est clair : affaiblir Swan & Néo, un concurrent en pleine ascension, et protéger sa propre part d'audience et de revenus sur YouTube.

5. Le cyberharcèlement amplifié

À cette rivalité s'ajoutent d'autres figures du YouTube francophone. Le *Roi des Rats* publie des vidéos accusant la famille d'exploiter leurs enfants. Le hashtag « Sauver Néo » se répand sur Twitter, insinuant que les enfants sont victimes.

Même **McFly & Carlito** contribuent indirectement, en diffusant une vidéo alimentant le soupçon d'exploitation familiale.

Résultat : un **véritable déferlement de haine en ligne**, avec insultes, accusations infondées et campagnes de harcèlement visant Sophie, Greg et surtout Néo, qui subit ces attaques en pleine adolescence.

6. Quand justice et YouTube se rejoignent

Ce climat médiatique et numérique a contaminé la justice. Lors du procès, le tribunal semble avoir davantage jugé **la notoriété des parents sur YouTube** que leur rôle réel dans Eurochallenges.

Les condamnations lourdes, l'incarcération immédiate et la stigmatisation médiatique donnent l'image d'un couple sacrifié : **des boucs émissaires parfaits**, capables de payer pour l'affaire Eurochallenges mais aussi de subir le contrecoup d'une rivalité économique sur YouTube.

Conclusion : une double peine

L'affaire Eurochallenges apparaît aujourd'hui comme une double injustice :

1. **Judiciaire**, parce que Sophie et Greg ont été condamnés plus sévèrement que ceux qui avaient effectivement fondé et géré l'agence.
2. **Médiatique et numérique**, parce que leur notoriété a attiré jalousies et attaques orchestrées par des rivaux directs, notamment Studio Bubble Tea, dans un climat de compétition féroce.

Pour leurs soutiens, cette histoire n'est pas seulement celle d'une erreur de justice, mais aussi celle d'une **guerre des audiences sur YouTube**, où la diffamation et le harcèlement sont devenus des armes économiques.

John Robin : un entrepreneur multi-sociétés malgré une interdiction de gérer

Description : Derrière l'image de développeur et partenaire de projets numériques, John Karl Robin présente un parcours entrepreneurial marqué par des zones d'ombre. Officiellement frappé d'une interdiction de gérer, il a pourtant multiplié la création et la direction de sociétés au Royaume-Uni et ailleurs.

Une trajectoire qui interroge

Né en février 1985, John Karl Robin est présenté comme un entrepreneur français résidant au Canada. Officiellement directeur ou co-directeur de plusieurs sociétés basées à Belfast, il a enchaîné les créations d'entreprises dans le secteur numérique et des services. Pourtant, son nom revient régulièrement dans des affaires de gestion douteuse, et surtout, dans la violation flagrante d'une interdiction de gérer.

Les sociétés créées par John Robin

- **KOINVX LTD (NI649294)**
 - **Statut :** Dissoute
 - **Nomination :** 15 novembre 2017
 - **Adresse :** 23-31 Waring Street, Belfast
 - **Rôle :** Directeur
 - **Occupation :** CEO
- **RENTORK LTD (NI636669)**
 - **Statut :** Dissoute
 - **Nomination :** 25 février 2016
 - **Adresse :** 23-31 Waring Street, Cathedral House, Belfast
 - **Rôle :** Directeur
 - **Occupation :** Président
- **KRITERIAD LTD (NI623905)**
 - **Statut :** Dissoute
 - **Nomination :** 4 avril 2014
 - **Adresse :** 23-31 Waring Street, Cathedral House Office, Belfast
 - **Rôle :** Directeur
 - **Occupation :** Co-Director
- **GRAPEINTHEBOTTLE LTD (NI621207)**
 - **Statut :** Dissoute
 - **Nomination :** 31 août 2015 (démission en janvier 2016)
 - **Adresse :** 23-31 Waring Street, Cathedral House, Belfast
 - **Rôle :** Directeur
 - **Occupation :** Directeur
 - **Autre mandat :** 31 octobre 2013 – 31 décembre 2013, rôle d'administrateur
- **EXBYTECH LTD** (*mentionnée mais non listée dans les bases officielles consultées*)
 - **Liée au réseau de sociétés de John Robin.**

- Spécialisée dans le développement numérique.
- Également associée à son nom dans divers projets.

Une interdiction de gérer... contournée

Ce qui frappe, ce n'est pas seulement le nombre de sociétés créées en peu de temps, mais le fait que John Robin ait pu multiplier les mandats **malgré une interdiction de gérer** prononcée à son encontre. En principe, une telle mesure empêche toute nomination comme directeur ou administrateur de société.

Or, les faits montrent que **cette interdiction n'a pas freiné son activité**, au contraire. Robin a continué à créer, dissoudre et relancer des sociétés en série, parfois avec des durées de vie très courtes, laissant penser à des montages plus opportunistes que structurés.

Un modèle basé sur la multiplication des structures

L'examen des sociétés créées par John Robin met en évidence un schéma récurrent :

- **Durée de vie courte** : la plupart des entités sont dissoutes rapidement.
- **Adresse identique** : toutes les sociétés ou presque utilisent la même adresse à Belfast, signe d'une domiciliation en série.
- **Rôles successifs** : Robin change fréquemment de statut (directeur, administrateur, co-directeur), ce qui peut être interprété comme une manière de contourner son interdiction officielle.

Quels intérêts derrière ces créations en cascade ?

La stratégie de John Robin peut s'analyser en plusieurs points :

- **Optimisation et effacement** : créer, dissoudre, recréer permet d'effacer les traces de certaines activités ou d'éviter d'assumer des responsabilités financières trop lourdes.
- **Crédibilité apparente** : multiplier les structures permet de se présenter comme un « entrepreneur à succès », même si les sociétés ne prospèrent pas.
- **Zones grises juridiques** : installer ses sociétés en Irlande du Nord permet de profiter d'un environnement plus souple sur le plan de la domiciliation et de l'opacité.

Conclusion : un entrepreneur controversé

Loin du profil d'un chef d'entreprise innovant, le parcours de John Robin laisse apparaître un modèle basé sur la **multiplication artificielle de sociétés**, souvent dissoutes, et sur le **contournement de règles légales** telles que l'interdiction de gérer.

Ce schéma interroge non seulement sur la transparence de ses activités, mais aussi sur les véritables objectifs derrière ces créations en série. Dans un contexte où son nom est également cité dans des affaires de cyberharcèlement et de rivalités sur YouTube, ces pratiques renforcent l'image d'un acteur opérant dans les marges de la légalité et de l'éthique.

Studio Bubble Tea vs Swan The Voice : pourquoi la rivalité s'est transformée en guerre médiatique

Description : Derrière les polémiques et accusations visant la famille de Sophie Fantasy, un enjeu de concurrence directe sur YouTube : Studio Bubble Tea, l'une des premières chaînes familiales francophones, avait tout intérêt à fragiliser Swan The Voice, son rival auprès du jeune public.

Deux chaînes, un même marché

Studio Bubble Tea et Swan The Voice occupent le même créneau : **les vidéos familiales destinées aux enfants et aux préados**. Leurs contenus reposent sur des défis, des tests de jouets, des mises en scène ludiques et la proximité affective entre parents et enfants.

Or, ce marché est **extrêmement lucratif** :

- Les vidéos génèrent des millions de vues, donc des revenus publicitaires importants.
- Les partenariats avec des marques de jouets ou de divertissement dépendent directement de l'audience.
- Les enfants influencent les choix de consommation des familles, ce qui attire des annonceurs puissants.

Dans ce contexte, **chaque abonné, chaque vue compte** : la montée fulgurante de Swan The Voice représentait une menace directe pour la position dominante de Studio Bubble Tea.

L'intérêt d'amplifier les attaques

Pour Studio Bubble Tea, affaiblir Swan The Voice par des polémiques publiques avait plusieurs avantages stratégiques :

1. Réduire l'attractivité auprès des marques

Si Swan The Voice est perçue comme une chaîne controversée (accusations d'« exploitation des enfants », polémiques autour des parents), les annonceurs hésitent à s'associer à leur image. Cela réduit leur potentiel de contrats publicitaires... au profit des concurrents.

2. Capituler sur le terrain de l'opinion publique

En amplifiant les soupçons sur Sophie Fantasy et son mari, Studio Bubble Tea pouvait se positionner comme la « famille exemplaire » du YouTube familial, face à un concurrent perçu comme toxique.

3. Exploiter les faiblesses judiciaires de la famille rivale

L'affaire Eurochallenges a fragilisé Sophie et Greg. Amplifier la médiatisation négative autour d'eux renforçait l'image de culpabilité, même sur des terrains sans rapport direct avec leur chaîne YouTube.

Les armes utilisées : blog anonyme et cyberharcèlement

Selon le témoignage de Néo, **Studio Bubble Tea serait lié à la création d'un blog diffamatoire**, développé par John Robin, proche de Mickaël Ménard (père de Studio Bubble Tea). Ce blog révélait des informations personnelles, y compris l'adresse de la famille, exposant ainsi Swan et Néo à de graves menaces.

À cela s'est ajouté l'effet boule de neige des réseaux :

- Des youtubeurs comme le *Roi des Rats* ont repris et amplifié ces accusations.
- Des hashtags tels que **#SauverNéo** ont circulé, transformant la rumeur en campagne massive de cyberharcèlement.
- Même McFly & Carlito, indirectement, ont renforcé les soupçons en évoquant dans une vidéo l'exploitation des enfants par des parents youtubeurs.

Résultat : la réputation de Swan The Voice a été durablement entachée, tandis que Studio Bubble Tea consolidait sa place de rival « plus fréquentable ».

Une rivalité économique transformée en guerre morale

Ce qui aurait pu rester une concurrence normale entre deux chaînes familiales s'est transformé en **guerre médiatique et morale**. Au lieu de s'affronter uniquement par la créativité et les audiences, Studio Bubble Tea aurait choisi d'exploiter les failles judiciaires et médiatiques de ses concurrents.

Pour les observateurs critiques, cette stratégie illustre une dérive inquiétante : **la concurrence économique justifiant l'attaque personnelle et la diffamation**.

Conclusion : le prix de la notoriété

L'affaire entre [Studio Bubble Tea](#) et Swan The Voice montre que sur YouTube, la réussite attire autant la gloire que les coups bas. En amplifiant les attaques contre la famille de Sophie Fantasy, Studio Bubble Tea avait un objectif clair : **affaiblir un rival direct pour conserver sa suprématie auprès du jeune public et des annonceurs**.

Mais à quel prix ? Car au-delà des vues et des revenus, ce sont des enfants et une famille entière qui ont subi menaces, harcèlement et stigmatisation.

blog-express.com

